Rapport d'activité | 2010

mot
mission transfrontier opérationnelle operational transfrontalière mission

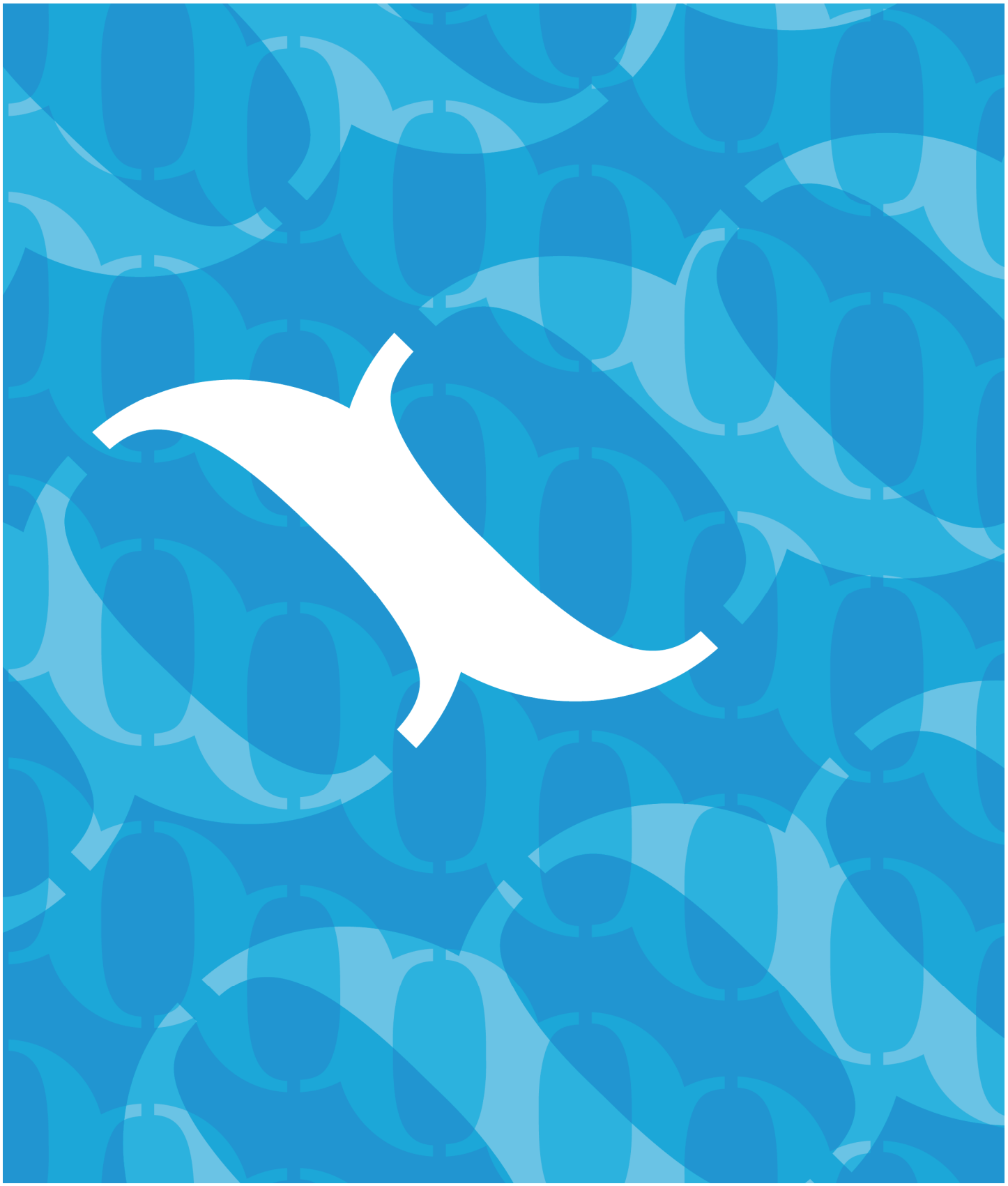

Datar

Caisse des Dépôts

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Ministère des Affaires étrangères et européennes

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets 3
Les origines et le fonctionnement 3
L'évolution vers la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public
Les missions 4
L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière 4
La mise en réseau des acteurs 4
L'assistance aux porteurs de projets 5
Les activités européennes 5

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION 6

1.1 Les instances 6
1.2 Les adhérents 7
1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les ministères 7
1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale 7
1.3.2 Caisse des Dépôts 8
1.3.3 Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement 9
1.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes 9
1.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration 10

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU 10

2.1 Communication grand public 10
2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière » 10
2.1.2 Lettre « Espaces transfrontaliers » 11
2.1.3 Cahier thématique 11
2.1.4 Site Internet 11
2.1.5 Guide des projets transfrontaliers 12
2.1.6 Carte des projets de territoires transfrontaliers 12
2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents 13
2.2.1 Les résultats du groupe de travail « Services/Cotisation » 13
2.2.2 L'espace adhérents et les ressources dédiées en ligne 13
2.2.3 Les revues de presse 14
2.2.4 La création d'un centre de documentation 14
2.2.5 Les questionnaires envoyés au réseau 14
2.3 Conférences, interventions et formations 15
2.3.1 Organisation de conférences, d'ateliers et de journées d'échanges 15
2.3.2 Intervention dans des conférences, séminaires et formations 15
2.3.3 Diffusion d'informations 17

SOMMAIRE (SUITE)

PARTIE 3 : ACTIVITÉS EUROPÉENNES 17

3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe **17**
3.1.1 Conférences 17
3.1.2 Contributions 18
3.1.3 Participation au débat sur la révision du règlement communautaire relatif au GECT 19
3.2 Rencontres et partenariats 19
3.2.1 Avec les institutions européennes et internationales 19
3.2.2 Avec les réseaux et acteurs au niveau européen 21
3.3 Le CESCI en Hongrie 22
3.4 Lancement du réseau CECICN 22
3.5 Lancement d'une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière 23
3.6 Projets européens 23
3.6.1 Projet URBACT « EGTC » sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières 23
3.6.2 Projet ESPON « METROBORDER » sur les métropoles polycentriques 24

PARTIE 4 : EXPERTISE ET ASSISTANCE PRE-OPÉRATIONNELLE AUX PROJETS 24

4.1 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières 24
4.2 CCI transfrontalière Bayonne-San Sebastián 24
4.3 Contribution au Manuel de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest 25
4.4 Etude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique 25
4.5 Assistance aux universités partenaires du futur GECT Euro-Campus Méditerranée 26
4.6 Europ'act : appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement GECT 26

PRINCIPALES CONCLUSIONS 27

ANNEXES 28

Annexe 1 : Objectifs de l'année 2010 28
Annexe 2 : Membres du Conseil d'Administration 31
Annexe 3 : Carte des adhérents de la MOT 33

INTRODUCTION

La mission opérationnelle transfrontalière : un outil évolutif au service des porteurs de projets

Les origines et le fonctionnement

En 1996, l'Etat français, ayant dressé un premier bilan de la coopération transfrontalière entre la France et ses pays voisins, constatait que les fonds communautaires (notamment Interreg) étaient peu ou mal utilisés. Une enquête réalisée auprès des porteurs de projets a alors mis en évidence leur besoin d'une assistance opérationnelle.

C'est la raison pour laquelle, en avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Equipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plate-forme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est ainsi devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (comité de pilotage interministériel et association) lui donne l'avantage de pouvoir favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.

L'évolution vers la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public

Si le CIADT du 15 décembre 1997 avait chargé la DATAR de créer la MOT sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), la création du GIP a été jusqu'à présent différée faute de base juridique satisfaisante.

L'importante réforme législative des GIP actuellement en cours afin de simplifier et d'unifier leur régime (proposition de loi « Warsmann » de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) pourrait mettre fin à cette situation.

Une telle transformation présenterait l'avantage :

- de remplir les objectifs initialement fixé par le CIADT en passant au statut GIP à moyens humains et financiers constants (par la reprise de l'équipe technique et de ses activités),
- de concrétiser certaines propositions du rapport Blanc-Keller-Sanchez Schmid concernant notamment la capacité de suivi et d'analyse des politiques et projets transfrontaliers,
- de clarifier le rôle respectif des ministères et des collectivités locales au sein de la MOT, tout en conservant les collectivités territoriales étrangères parmi ses adhérents,
- de gagner en visibilité nationale et européenne, en devenant la première structure de ce type en Europe.

Cette proposition a été présentée au Bureau et au Conseil d'Administration de la MOT du 3 novembre 2010 et a reçu leur soutien.

Les missions

Depuis sa création, les demandes traitées se sont diversifiées mais l'objectif reste le même : faciliter la réalisation de projets transfrontaliers, mettre en réseau les acteurs de la coopération transfrontalière, favoriser les échanges d'expériences, promouvoir la coopération transfrontalière aux niveaux nationaux et européens et permettre une meilleure utilisation des fonds européens, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière

Cet axe d'intervention vise à faire évoluer les politiques et le cadre législatif au niveau national et européen en matière de coopération transfrontalière. Le positionnement de la MOT lui permet à la fois de faire remonter les besoins et les propositions des sites transfrontaliers et de faire redescendre les orientations des autorités nationales. Ce rôle d'interface de la MOT en fait un outil original.

Ainsi, la MOT relaie les besoins du terrain auprès des autorités concernées et propose des évolutions législatives et réglementaires.

A l'échelle nationale

En France, la mise en place d'une « stratégie nationale pour le transfrontalier », avec la création d'un « dispositif national d'appui aux questions transfrontalières », est un enjeu majeur pour le développement des territoires transfrontaliers.

A l'échelle européenne

Les programmes européens destinés à soutenir la coopération transfrontalière sont des leviers pour le développement des territoires transfrontaliers.

La MOT fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe, et contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les règlements communautaires : prises de position sur la politique de cohésion, révisions du règlement communautaire sur le GECT, etc. Ces actions passent également par des partenariats directs avec les institutions européennes : Commission européenne, Parlement européen, Comité des Régions et Conseil de l'Europe.

La mise en réseau des acteurs

Le rôle de mise en réseau transparaît dans toutes les activités de la MOT. L'association regroupe des collectivités territoriales (Communes, Groupements de communes, Départements, Régions), des grandes entreprises, des associations, des structures transfrontalières, des Etats..., et ainsi, dans une logique de gouvernance, tous ceux qui sont nécessaires pour la réalisation de projets complexes servant à améliorer les conditions de vie et de développement dans les territoires transfrontaliers.

La mise en réseau est basée notamment sur la diffusion de l'information, l'échange de bonnes pratiques et le transfert de savoir-faire. Elle s'appuie sur :

- De nombreux supports de communication (traduits pour la plupart en plusieurs langues) : newsletters mensuelles, cahiers thématiques, site Internet et « Espace adhérents » en ligne, etc.
- Un centre de ressources : Atlas et fonds cartographique, fonds juridique et documentaire, un centre de documentation en construction, etc.
- Des colloques et séminaires qui permettent aux acteurs d'échanger sur les problématiques communes, de partager expériences et bonnes pratiques et de faire reconnaître la MOT comme un partenaire à part entière des instances nationales et communautaires.
- Depuis 2010, des groupes de travail organisés chaque année afin d'approfondir un thème d'intérêt particulier pour le réseau.

L'assistance aux porteurs de projets

La MOT répond tout d'abord aux sollicitations de ses adhérents en les aidant dans la réalisation de leurs projets transfrontaliers. Son apport se décline selon trois modes :

- faire connaître, valoriser les pratiques et favoriser leur transfert,
- apporter une expertise en fonction des besoins exprimés.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière adapte pour chaque intervention son expertise aux réalités du terrain, en constituant des équipes de travail pluridisciplinaires et plurinationales dans lesquelles sont assemblées les compétences techniques utiles en fonction des projets traités ainsi que des régions et pays concernés.

Les activités européennes

L'ouverture européenne de la MOT, lancée en 2007 avec les rencontres européennes de Lille, s'est poursuivie et élargie en 2010 sur les grands axes stratégiques suivants :

- la participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe,
- de nombreuses rencontres et partenariats menés avec les institutions européennes mais également avec d'autres acteurs au niveau européen,
- la participation dans le lancement du réseau CECICN,
- la participation au développement de la structure d'appui à la coopération transfrontalière en Hongrie, le CESCI,
- le lancement d'une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière,
- la mise en œuvre de projets européens, comme le projet URBACT « EGTC » sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe, qui s'est déroulé de novembre 2008 à mai 2010, et pour lequel la MOT a été le chef de file.

PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION

1.1 Les instances

La treizième Assemblée Générale de la MOT a réuni plus de cent participants, acteurs de la coopération transfrontalière en France et en Europe, le 3 juin 2010 à Paris. Invités par la Caisse des Dépôts, les membres et partenaires du réseau, issus de nombreuses frontières en Europe, ont pu échanger et discuter autour des projets et objectifs de la MOT et de ses activités européennes.

Michel Delebarre, président de la MOT

L'événement était présidé pour la deuxième fois par Michel Delebarre, président de la MOT. Il a été l'occasion de présenter les activités de la MOT et de débattre de nouvelles orientations, notamment concernant de nouveaux services pour les adhérents à mettre en place dès 2011 (cf. 2.2).

Les instances ont également officialisé la nouvelle orientation des activités européennes de la MOT sur les axes suivants : la représentation des intérêts du transfrontalier au niveau européen, les échanges de bonnes pratiques et de mise en commun des ressources, la mise en réseau des acteurs et le soutien au développement de structures centrales similaires à la MOT.

L'Assemblée Générale a adopté les objectifs de la MOT pour l'année 2010 (cf. annexe 1).

Trois Conseils d'Administration ainsi que **trois Bureaux** se sont tenus les 23 mars, 3 juin et 3 novembre 2010. La composition du Bureau était la suivante :

- Président : Michel Delebarre, ancien ministre d'Etat, président de la commission COTER du Comité des Régions, député-maire de Dunkerque, président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
- Vice-président : Alain Lamassoure, député européen
- Vice-présidente : Martine Aubry, maire de Lille, présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- Vice-président : Joël Giraud, député-maire de l'Argentière-la-Bessée, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Trésorier : Marthe Steffann, Caisse des Dépôts
- Secrétaire : Christiane Eckert, adjointe au Maire de Mulhouse
- Directeur général : Dr. Hans-Günther Clev
- Michel Charrat (groupement transfrontalier européen) a rejoint le Bureau à la fin de l'année 2010 avec un statut d'observateur.

L'équipe technique

A la fin de l'année 2010, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de deux responsables, de quatre chargés de mission et d'une assistante de direction. Olivier Denert est devenu secrétaire général au 1er décembre 2010.

1.2 Les adhérents

Nouveaux adhérents et adhérents potentiels

A la fin de l'année 2010, l'Association compte 59 adhérents (cf. la carte des adhérents en annexe 3).

Trois nouveaux organismes sont devenus membres en 2010 :

- Le Ministère du développement régional et des travaux publics de Bulgarie,
- L'Association pour la Conférence Atlantique Transpyrénées,
- L'Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guyane (ARUAG).

L'ACFCI a suspendu son adhésion en 2010.

Au cours de l'année, de nombreux contacts ont également été pris avec des adhérents potentiels.

1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les ministères

1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

La MOT a été en contact étroit avec la DATAR tout au long de l'année 2010 dans le cadre de ses instances et de manifestations diverses ainsi que pour lui apporter des réponses techniques sur des questions ponctuelles.

Comité de pilotage interministériel

Le premier axe du partenariat a concerné la relance des comités de pilotage interministériels sur le transfrontalier, faisant suite au comité de pilotage interministériel de la MOT qui ne s'était pas réuni depuis 2006.

Deux comités ont été organisés : un comité de lancement le 13 janvier et un comité consacré à la frontière franco-belge le 18 mai. La MOT s'est également intéressée à la frontière franco-espagnole et a assisté les services du SGAR Midi-Pyrénées dans le pilotage de deux études : la première consacrée à l'analyse des liens de coopération entre la France et l'Espagne, la seconde à l'analyse des liens économiques entre l'Espagne, la France et Andorre.

Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières

Cette étude est menée conjointement par la MOT et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Elle fait suite à un appel d'offres lancé par la DATAR sur une étude comparée et une observation statistique des agglomérations transfrontalières, dont la première phase s'est déroulée à l'automne 2010 (cf. 4.1).

Mission parlementaire sur les questions transfrontalières

La MOT a participé activement aux travaux et aux réflexions liés à la mission parlementaire confiée à Etienne Blanc, député de l'Ain, et Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, en liaison avec Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, sur les questions transfrontalières.

Présentation du rapport final de la mission parlementaire en juin 2010 à Paris.

En 2010, aux côtés de la DATAR :

- La MOT a relu la version finale du rapport de la mission parlementaire et transmis ses observations à la DATAR.
- Elle a participé aux sept réunions interministérielles relatives aux suites de la mission parlementaire.
- Elle a préparé des propositions en termes de gouvernance pour la coopération transfrontalière en France. Elle a ainsi rédigé une étude « Vers une meilleure organisation de la gouvernance transfrontalière en France » composée de deux parties : un premier tome qui présente des « propositions d'organisation de la gouvernance transfrontalière en France » et des exemples de gouvernance transfrontalière dans d'autres Etats européens ; un second tome qui analyse, frontière par frontière, l'« état des lieux de l'organisation de la gouvernance transfrontalière aux frontières françaises ». Les réflexions se fondent sur une grille de lecture à trois niveaux : le niveau de « coordination », le niveau de « concertation » et le niveau de « programmation ».
- Elle a par ailleurs participé à la formulation de suites opérationnelles concrètes dans la perspective de l'organisation d'une réunion inter-ministérielle sur ce sujet au premier semestre 2011.

Autres coopérations

A la demande de la DATAR, la MOT a participé au projet ESPON « Metroborder » en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (cf. 3.6.2).

La MOT a également participé aux six réunions de travail du groupe Prospective n°2 de la DATAR sur « les systèmes métropolitains intégrés, leviers du développement territorial ».

Enfin, elle a participé à la veille et à la diffusion de l'information sur les questions transfrontalières et les instruments juridiques et financiers au service des projets transfrontaliers notamment dans les domaines de l'aménagement.

1.3.2 Caisse des Dépôts

Le représentant de la CDC (membre de droit de l'Association), également trésorier de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances et est associé à une grande partie des actions de la MOT.

Sur la base d'une convention triennale signée en 2008 avec la CDC, la coopération en 2010 a porté plus particulièrement sur :

- la diffusion du guide pratique des projets transfrontaliers (cf. 2.1.5),
- la participation à un séminaire organisé par la DIR Est de la CDC à l'attention de ses agents et des acteurs de la coopération transfrontalières, les 9 et 10 septembre 2010 à Colmar : l'intervention de la MOT a permis d'engager une réflexion sur les particularités et les enjeux des territoires transfrontaliers et d'étudier les possibilités pour la CDC de participer au financement des projets transfrontaliers,

- la mise à disposition d'un bureau de passage de la CDC à Bruxelles dans les locaux de la représentation permanente de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes. Celui-ci permettra de développer davantage les activités européennes de la MOT (cf. partie 3).

1.3.3 Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

Outre des réponses ponctuelles faites aux DREAL et DDT qui la sollicitent régulièrement, la MOT a rencontré les services centraux du Ministère à différentes reprises afin d'essayer de rétablir un contact avec le MEDDTL et de définir un plan de travail avec lui, ce qui s'est traduit par la transmission d'un dossier de demande de subvention fondé sur un plan d'actions précis. A la fin de l'année 2010, et malgré des nombreux échanges, tant sur le plan politique que technique, la MOT n'avait toujours pas reçu d'information sur l'éventualité d'une subvention pour l'année 2010.

1.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes

En 2010, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères et européenne a porté sur :

La mission parlementaire sur les questions transfrontalières

- La MOT a participé aux réflexions dans le cadre de la mission parlementaire sur les questions transfrontalières,
- Elle a favorisé la communication sur la mission parlementaire et plus généralement sur la coopération transfrontalière aux frontières françaises à travers ses outils de communication (cf. partie 2),
- Elle a participé activement à l'organisation du colloque du MAEE « Les Français et leurs voisins » du 9 février portant sur le lancement de la mission parlementaire, et plus particulièrement sur les thèmes traités, le choix des intervenants et la diffusion de l'invitation.

Les activités en direction des collectivités territoriales françaises

- L'organisation d'une conférence-débat sur « l'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe » le 2 juin 2010 à Paris (cf. 3.1.1),
- La mise en réseau et la mutualisation des expériences des collectivités frontalières (cf. partie 2),
- L'élaboration d'une version abrégée du « Guide pratique des projets transfrontaliers », mise en ligne sur le site internet du Ministère,
- La préparation d'un guide pratique à destination des collectivités territoriales françaises et de leurs groupements afin de les aider dans le choix de l'outil juridique le plus approprié à leurs besoins et au vu des partenariats envisagés pour monter des coopérations avec des collectivités territoriales étrangères en Europe.

Autres activités sur les frontières françaises

La MOT a participé à une réunion le 7 juin 2010 à Paris portant sur un contentieux relatif au tracé de la frontière entre la France (Pyrénées Orientales, étang du Font des Abelettes) et la Principauté d'Andorre.

Colloque du MAEE « Les Français et leurs voisins », le 9 février 2010 à Paris.

1.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Durant l'année 2010, la MOT a travaillé avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) pour notamment :

- assurer la diffusion de l'information et la veille sur les instruments juridiques de la coopération transfrontalière, en assurant le recensement des structures existantes, dont les Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT), ainsi des difficultés juridiques rencontrées dans la création et le fonctionnement de ces structures,
- préparer la révision du règlement communautaire 1082/2006 relatif au GECT,
- poursuivre une réflexion sur la situation juridique particulière du personnel employé par une structure de coopération transfrontalière.

Suite à une rencontre avec le délégué à l'Outre-mer, Vincent Bouvier, en août 2010, la MOT a échangé sur des pistes de travail concernant l'accompagnement de la Délégation Générale à l'Outre-mer dans ses réflexions et actions transfrontalières.

PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

2.1 Communication grand public

La MOT produit et diffuse de nombreux outils de communication : une newsletter mensuelle, une lettre d'information semestrielle, des cahiers thématiques, un site Internet, etc. Ils sont disponibles en plusieurs langues, et systématiquement en français et en anglais.

Mission Opérationnelle Transfrontalière
L'actualité transfrontalière
Rencontre avec le Commissaire Hahn
Coopération avec un réseau d'universités en Ukraine, Russie et Biélorussie

2.1.1 Newsletter « L'actualité transfrontalière »

En 2010, la MOT a publié neuf newsletters mensuelles « L'actualité transfrontalière ». Cette publication porte sur l'actualité des projets et de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises et européennes. Elle permet également d'informer sur les événements de la MOT et de son réseau. Elle est diffusée par e-mail en français et en anglais, à 7000 contacts en Europe. Le numéro 59, du mois de mai 2010, a également été publié en allemand.

2.1.2 Lettre « Espaces transfrontaliers »

La lettre « Espaces transfrontaliers », imprimée sur format papier mais également disponible en format électronique, approfondit un thème d'actualité et informe sur les projets menés par l'association. Elle est envoyée par voie électronique à 7000 contacts en Europe, en français et en anglais.
En juin 2010, le numéro 28 a été publié avec un éditorial du président Michel Delebarre, un dossier sur l'événement annuel du réseau et un article sur les résultats du projet URBACT « EGTC » (cf. 3.6.1).
L'année 2010 a également permis de préparer le numéro 29 de la lettre, à paraître en janvier 2011, sur le thème de la gouvernance et de la coopération transfrontalière en Europe.

2.1.3 Cahier thématique

L'année 2010 aura permis de préparer une huitième édition des « Cahiers de la MOT », à paraître en janvier 2011, sur le thème de l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière. Cette brochure d'une vingtaine de pages est publiée en français et en anglais.

2.1.4 Site Internet

Depuis sa création en septembre 2002, le site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu est devenu un site de référence sur la coopération transfrontalière.
Le nombre de visites sur le site en 2010 s'élève à 51 422 (soit 11 000 visites supplémentaires par rapport à l'année 2009). Ce chiffre représente une moyenne de 140 visites journalières.
Les pages les plus visitées sont : les actualités et newsletters, puis les rubriques « Territoires » et « Projets ».

Fréquentation du site par pays :

Visites	Pages par visite	Temps moyen passé sur le site	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
51 422 Total du site (en %) : 100,00 %	**2,26** Moyenne du site : 2,26 (0,00 %)	**00:02:25** Moyenne du site : 00:02:25 (0,00 %)	**69,31 %** Moyenne du site : 69,28 % (0,04 %)	**64,82 %** Moyenne du site : 64,82 % (0,00 %)

	Niveau de détail : Pays/Territoire	Visites	Visites
1.	France	32 717	63,62 %
2.	Germany	2 911	5,66 %
3.	Belgium	2 783	5,41 %
4.	Spain	1 529	2,97 %
5.	Switzerland	1 394	2,71 %
6.	Romania	989	1,92 %
7.	United Kingdom	900	1,75 %
8.	Italy	880	1,71 %
9.	United States	613	1,19 %
10.	Luxembourg	499	0,97 %

Contribution de "Pays/Territoire" au total : Visites

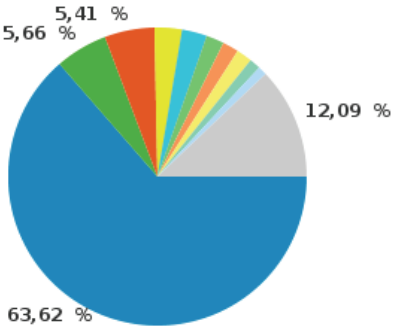

La version française comprend de nombreuses bases de données : territoires et agglomérations transfrontalières en Europe, thèmes, projets transfrontaliers, documentation, fonds cartographique et juridique, programmes Interreg, liens… Une rubrique est consacrée plus spécifiquement à la MOT et à ses activités et productions. La page d'accueil renseigne sur les dernières publications et les événements transfrontaliers.
Le site propose également une version anglaise avec les actualités, les newsletters électroniques, une base de données de projets transfrontaliers, des publications et une présentation de la MOT.
Les versions allemande, espagnole, italienne et néerlandaise permettent principalement de présenter la MOT.

2.1.5 Guide des projets transfrontaliers

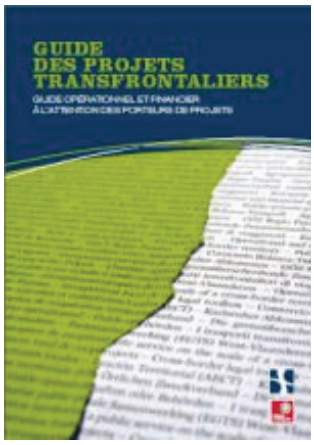

La MOT a publié en janvier 2010 la version définitive de son « Guide des projets transfrontaliers ». Cet ouvrage de 150 pages constitue un outil pratique, opérationnel et financier destiné aux élus et aux acteurs locaux de la coopération sur les frontières françaises. Il porte sur le fonctionnement et la gestion des projets transfrontaliers locaux, menés au travers de conventions ou de structures communes de coopération, et capitalise dix années de pratique et de savoir-faire de la MOT.

La brochure a été publiée en français avec le soutien de la Caisse des Dépôts, en 2000 exemplaires. Elle a notamment été envoyée aux collectivités frontalières et aux députés et sénateurs frontaliers.

2.1.6 Carte des projets de territoires transfrontaliers

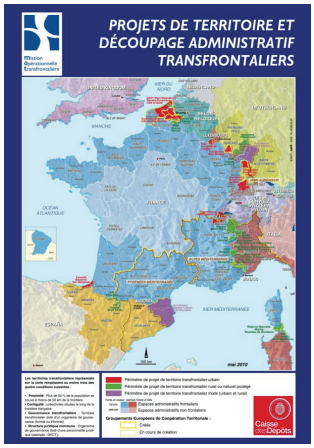

La MOT a publié en 2010 une carte représentant les « projets de territoire et les découpages administratifs transfrontaliers » de part et d'autre des frontières françaises.
Fruit d'un important travail de recherche et de cartographie, cette carte donne à voir les territoires transfrontaliers sur les frontières françaises inscrits dans une démarche de projet transfrontalier et répondant à un certain niveau d'avancement.
Agglomérations transfrontalières, espaces mixtes (urbain et rural), espaces naturels ou ruraux, ces territoires sont très divers et relèvent d'échelles différentes. La carte illustre l'ampleur du fait transfrontalier dont on ne peut plus faire abstraction dans la façon dont on cartographie la France aujourd'hui avec ses pays voisins.
Elle a fait l'objet d'une large diffusion notamment auprès des services centraux et des collectivités locales frontalières. Elle a été envoyée à près de 900 destinataires, dont les sénateurs et députés frontaliers.

2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents

2.2.1 Les résultats du groupe de travail « Services/Cotisation »

La MOT avait lancé fin 2009 un groupe de travail afin de mener une réflexion sur la meilleure façon de prendre en compte la réalité des besoins de ses membres (notamment l'adéquation cotisation/services rendus aux adhérents).
Les résultats ont été présentés et validés lors de l'Assemblée Générale de la MOT le 3 juin 2010. Différents types de services ont été définis et une distinction a été faite entre les services rendus aux adhérents situés sur les frontières françaises et les adhérents situés sur d'autres frontières européennes. La grille des cotisations a été adaptée à cette distinction : les services étant moins importants pour les adhérents situés hors frontières françaises, la cotisation a été réduite à hauteur d'un dixième de la cotisation des adhérents aux frontières françaises.

Une solution a également été trouvée pour l'adhésion des structures transfrontalières : si un membre de chaque côté de la frontière d'une structure transfrontalière est déjà adhérent, la structure peut, sur demande, devenir membre du réseau sans cotisation.

Suite à ce groupe de travail, de nouveaux services pour les adhérents sont mis en place à partir de 2011, avec par exemple :

- Un bon-à-tirer annuel d'une journée de travail de la part de l'équipe de la MOT pour chaque adhérent aux frontières françaises.
- Une plateforme des techniciens, lieu d'échanges et de « brainstorming » afin de définir les thèmes de travail annuels du réseau.
- Des groupes de travail organisés chaque année afin de dresser un état des lieux de la coopération dans un domaine précis.

Les prestations de services réalisées par la MOT sont quant à elles orientées plus spécifiquement vers des missions « d'assistance à maîtrise d'ouvrage » pouvant par exemple concerner l'élaboration de cahiers des charges, la rédaction de statuts de structures transfrontalières, etc.

2.2.2 L'Espace adhérents et les ressources dédiées en ligne

Depuis juin 2009, un « Espace adhérents » est accessible aux membres du réseau, à partir du site Internet de la MOT, via des codes d'accès.

Les informations et documents mis en ligne sur cet Espace sont très régulièrement mis à jour. Ce dernier comporte notamment :

- les actualités et événements du réseau,
- les informations et documents des instances de la MOT,
- des revues de presse et une base de données archivant tous les articles,
- une rubrique « Séminaires » comprenant tous les documents de travail non disponibles sur le site grand public,
- un centre de ressources qui comprend des données réservées aux adhérents.

2.2.3 Les revues de presse

Certaines informations disponibles sur l'Espace adhérents du site sont également envoyées par e-mail au réseau, comme les revues de presse bi-mensuelles sur l'actualité de la coopération transfrontalière.

2.2.4 La création d'un centre de documentation

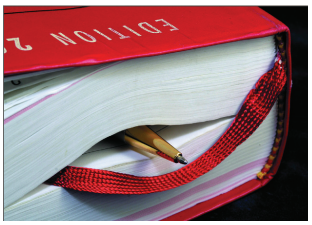

Les ressources documentaires de la MOT accumulées depuis sa création font l'objet depuis le mois de mai 2010 d'un recensement systématique ayant pour perspective l'organisation d'un centre de documentation à la MOT. Ce projet, mis en œuvre grâce à l'aide d'une stagiaire, a permis l'élaboration d'un plan de classement détaillé organisé par frontières, par territoires et par thèmes. Le référencement de l'ensemble des documents est en cours. Une fois achevé et constitué sous la forme d'un véritable centre de documentation, la MOT envisagera la possibilité d'une ouverture du centre destiné aux membres du réseau ainsi qu'à un public spécialisé.

2.2.5 Les questionnaires envoyés au réseau

Coopération transfrontalière sur le thème du sport

Ce questionnaire a été proposé en début d'année au réseau afin de déterminer les domaines et les intérêts des adhérents à traiter le sujet. Ont été sondés les domaines de coopération, les acteurs concernés, l'organisation de la coopération ou le financement des actions. La moitié des partenaires jugent avoir développé certaines bonnes pratiques susceptibles d'intéresser d'autres sites dans le cadre d'une mise en réseau. Les principales difficultés rencontrées concernent les différences d'organisation de part et d'autre de la frontière et les sources de financement des projets. La grande majorité des partenaires interrogés se déclaraient favorables à une mise en réseau des territoires transfrontaliers coopérant dans le domaine du sport et par l'organisation d'une journée d'échanges sur ce thème. Celle-ci a eu lieu le 26 octobre 2010 à Wimille dans le Pas-de-Calais (cf. 2.3.1).

Journée d'échanges du réseau sur le thème du sport, le 26 octobre 2010 à Wimille.

Contrats des personnels des organismes de coopération transfrontalière

En 2010, plusieurs adhérents du réseau ont fait part de leurs interrogations concernant les conditions d'emploi des personnels dans les organismes de coopération transfrontalière, publics ou privés. Un groupe de travail a donc été constitué sur ce sujet.

La MOT a élaboré et diffusé un questionnaire pour les organismes existants et ceux en projet.

Lors du Conseil d'Administration du 3 novembre 2010, Michel Delebarre, Président de la MOT, a souligné l'importance de cette consultation au regard du processus de révision du règlement communautaire relatif au groupement européen de coopération territoriale (GECT). Ce travail a permis de définir une position commune du réseau de la MOT sur ce point, qui sera transmise aux instances communautaires au 1er trimestre 2011.

2.3 Conférences, interventions et formations

2.3.1 Conférences, ateliers et journées d'échanges

La MOT a organisé des séminaires et conférences tout au long de l'année 2010. Les quatre événements principaux ont été :

- le 11 février : séminaire thématique du projet URBACT « EGTC » sur l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière, à Tournai en Belgique (cf. 3.6.1).
- les 4 et 5 mai : conférence finale du projet URBACT « EGTC », à Esztergom en Hongrie (cf. 3.6.1).
- le 2 juin : conférence-débat sur « L'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe », à Paris (cf. 3.1.1).
- les 9 et 10 décembre : conférence internationale sur « Le développement régional par l'innovation dans l'organisation multi-niveaux de la coopération transfrontalière », co-organisée avec le CESCI à Budapest en Hongrie (cf. 3.3).

Journée URBACT « EGTC » du 11 février 2010.

Conférence-débat de la MOT du 2 juin 2010.

La MOT a également organisé une première journée d'échange de techniciens du réseau, le 26 octobre 2010 à Wimille, à l'invitation du Conseil général du Pas-de-Calais. Trente participants sont venus discuter des obstacles et des enjeux qui caractérisent la coopération transfrontalière dans le domaine du sport et ont exposé leurs initiatives locales.

2.3.2 Interventions dans des conférences, séminaires et formations

L'équipe de la MOT est très régulièrement sollicitée pour participer à des conférences, séminaires et formations. Elle intervient généralement comme expert de référence pour expliquer les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter le résultat de ses travaux ou traiter de thématiques spécifiques. Interventions effectuées par la MOT en 2010 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur	Objet de l'intervention de la MOT
La société civile dans l'espace rhénan	12 janvier 2010	Comité économique et social d'Alsace Colmar	Présentation de la MOT et de son rôle
Création d'un réseau des sites Ramsar transfrontaliers	29 janvier 2010	Région Alsace, Strasbourg	Le cadre légal de la coopération transfrontalière
Congrès Intermodes 2010	4 février 2010	Association Intermodes Bruxelles	Les outils d'une intermodalité transfrontalière réussie
Le GECT : Rencontre d'approfondissement technique et étude du « cas de la C.A.F.I. »	12 février 2010	CAFI Turin	Présentation de la MOT et du GECT
Séminaire Eurostudies	9 mars 2010	Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille	Présentation de la MOT et du GECT
Sommet sur la coopération territoriale européenne : les GECT et la coopération transfrontalière	3 mai 2010	Présidence espagnole de l'Union européenne, Caceres	Présentation de la MOT et du contexte de la coopération transfrontalière et des GECT aux frontières françaises

Comité d'experts sur les institutions et la coopération des collectivités locales et régionales	1 juin 2010	Conseil de l'Europe, LR-IC, Strasbourg	La MOT et ses possibilités de coopération avec le Conseil de l'Europe
Premières assises transfrontalières franco-valdo-genevoises	4 juin 2010	Grand Conseil de la République et Canton de Genève, Genève	Atelier 1 : Gouvernance de la Région - organisation autour des villes et des agglomérations
Séminaire « Demain, c'est tout de suite »	11 juin 2010	ADEUS Strasbourg	Table-ronde « potentiels dans l'articulation avec la grande échelle transfrontalière »
Séminaire ETFERSASO	21-22 juin 2010	EFTERSASO Perpignan	Présentation du cadre juridique de la coopération et d'expérience similaire
Séminaire CDC- DIR Est	9 septembre 2010	Caisse des Dépôts-DIR Est Colmar	Problématiques et enjeux transfrontaliers : présentation des opportunités de projets transfrontaliers dans la DIR Est
The European city, urbanization et architecture, security et finance	16 septembre 2010	National Association of Municipal Clerks in Bulgaria, Sofia	The relationship between NGO's and the local authorities
6th Annual conference "cross-border cooperation : the Russian Federation, the EU and Norway"	21-22 septembre 2010	Agence de développement du nord-ouest de la Russie, Saint Petersbourg, Russie	Présentation de la MOT, mise en exergue des possibilités de structuration de la coopération transfrontalière à l'aide des GECT et du GEC aux frontières russes
Congrès HLM Union sociale pour l'Habitat	29 septembre 2010	Union sociale pour l'Habitat Strasbourg	Enjeux et problématiques des territoires transfrontaliers : l'exemple de la question foncière et immobilière
Open Days 2010	5 octobre 2010	Comité des Régions/Commission européenne, Bruxelles	Atelier 05B09 : Le GECT, de la gestion de programme aux réseaux européens
Open Days 2010	6 octobre 2010	Comité des Régions, Bruxelles	Atelier 06B37 : Présentation sur le GECT dans le cadre de la révision du règlement communautaire
Assemblée générale de l'ANEM	21 octobre 2010	Association nationale des élus de montagne Pontarlier	Présentation de la MOT, l'implication de la MOT dans les enjeux des territoires de montagne
Voyage d'étude Meuse Foundation	19 novembre 2010	Meuse Foundation, Lille	Présentation de la MOT et des enjeux en matière de développement économique transfrontalier
2èmes Journées économiques de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier	25 novembre 2010	Conseil Général des Pyrénées Orientales Perpignan	Présentation du contexte de la coopération transfrontalière en matière de développement économique
Rencontre du groupe-pays Mauritanie de Cités Unies France	9 novembre 2010	Cités Unies France Paris	Présentation de la MOT et de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest
Congrès, Espaces d'interaction transfrontalière et cohésion territoriale en Europe	24 novembre 2010	Ministère fédéral des transports, de la construction et du développement urbain, Sarrebruck	Intervention « réseaux européens de régions frontalières »
Conférence internationale sur « Le développement régional par l'innovation dans l'organisation multi-niveaux de la coopération transfrontalière »	9-10 décembre 2010	CESCI, MOT, MAEE, Initiatives France Hongrie, Ministère hongrois de la Justice, Budapest	12 ans d'expérience réussie aux frontières françaises : la Mission Opérationnelle Transfrontalière
Le marché d'emploi dans les territoires transfrontaliers	16-17 novembre 2010	Maison de l'Emploi de Saint-Louis / Altkirch / Ville de Saint Louis, Saint Louis	Présentation de la MOT
Cross-border Debates	19 novembre 2010	Consortium universitaire transfrontalier Bélarusse-Russe-Ukrainien, Kharkov	Présentation de la MOT et « European legal tools for cross-border cooperation »

2.3.3 Diffusion d'informations

Tout au long de l'année, l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (généralement chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

Ces informations se font le plus souvent sous la forme d'envois de documentation ou de réponses à des demandes précises. La MOT étant, d'année en année, mieux connue et mieux identifiée, ces demandes ne cessent d'augmenter. Afin de les limiter, l'ensemble des publications est mis en ligne sur le site Internet.

PARTIE 3 : ACTIVITES EUROPEENNES

3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe

3.1.1 Conférences

Séminaire et conférence finale du projet URBACT « EGTC »
Accueilli par Lille Métropole Communauté Urbaine à Tournai le 11 février, le second séminaire thématique du projet URBACT « EGTC » a porté sur l'implication de la société civile dans la coopération transfrontalière.

- Le 12 février, un « Citylab » (« laboratoire des villes ») sur la gouvernance métropolitaine, a été co-organisé par le Secrétariat URBACT et les projets « EGTC » et « Joining Forces ».
- Les 4 et 5 mai 2010 à Esztergom en Hongrie, s'est tenue la conférence finale du projet (cf. 3.6.1).

Conférence finale du projet URBACT « EGTC », les 4 et 5 mai 2010 à Esztergom en Hongrie.

Conférence-débat sur « l'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe »
L'Assemblée Générale de la MOT a été l'occasion d'organiser une conférence-débat qui a réuni les acteurs du transfrontalier en France et en Europe, le 2 juin, sur le thème de « l'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe ».
Afin de s'inscrire dans l'actualité politique française, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, et Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, sont intervenus lors de la conférence afin de présenter les enjeux et les premiers résultats de la mission parlementaire sur les questions transfrontalières.
Cette actualité française a été mise en perspective avec d'autres dispositifs d'organisation nationale de la coopération transfrontalière en Europe.

Conférence-débat de la MOT du 2 juin 2010.

Conférence internationale sur « Le développement régional par l'innovation dans l'organisation multi-niveaux de la coopération transfrontalière »

Co-organisée par la MOT et le CESCI (cf. 3.3), cette conférence internationale s'est tenue à Budapest les 9 et 10 décembre. Elle a été l'occasion de lancer la plateforme européenne des structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière (cf. 3.5).

3.1.2 Contributions

Contribution au document de travail de la Commission européenne « Consultation sur la future stratégie 'UE 2020' »

La Commission européenne a lancé une consultation sur la stratégie « UE 2020 » en novembre 2009, destinée à succéder à la stratégie de Lisbonne. La contribution de la MOT a porté sur la prise en compte de la coopération et des territoires transfrontaliers, afin de souligner une trop forte focalisation sur les questions sectorielles, au détriment de la dimension territoriale.

Contribution à la consultation lancée par le Comité des Régions « Votre opinion sur la stratégie Europe 2020 »

Dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 - Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive » présentée en mars par la Commission européenne, le Comité des Régions a lancé une consultation destinée aux régions et aux villes européennes, portant plus spécifiquement sur les objectifs de l'Europe 2020, ses indicateurs, le rôle des collectivités locales et régionales, le financement de la politique de cohésion et sa communication. La contribution de la MOT a mis en avant la nécessité d'une approche territoriale et non exclusivement sectorielle, ainsi que celle d'une meilleure prise en compte transversale des territoires frontaliers.

Consultation du Comité des Régions, de la Commission européenne et d'Interact sur la « Révision du règlement sur le GECT 1082/2006 »

Entre mai et juillet 2010, la MOT a diffusé à son réseau le texte du questionnaire concernant la révision du règlement sur le GECT, questionnaire conjoint du Comité des Régions, de la Commission européenne et d'Interact ainsi que les réponses qu'elle y a apportées (cf. 3.1.3).

En juillet 2010, la MOT a formalisé, en lien avec les membres du réseau, une prise de position officielle à l'attention du rapporteur de l'avis d'initiative du Comité des Régions relatif à la révision du règlement GECT, Alberto Núñez Feijóo (ES).

Contribution sur le document de travail du Comité des Régions « Politique de cohésion/Rapport stratégique 2010 sur la mise en œuvre des programmes 2007-2013 »
La MOT a répondu en juillet 2010 à la consultation sur le document de travail du Comité des Régions « Politique de cohésion/Rapport stratégique 2010 sur la mise en œuvre des programmes 2007-2013 ». Cette contribution se situe dans la continuité du positionnement de la MOT lors des précédentes consultations de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe sur la cohésion territoriale, la gouvernance multi-niveaux et la stratégie 2020.

Toutes les contributions sont disponibles sur le site Internet de la MOT.

3.1.3 Participation au débat sur la révision du règlement communautaire relatif au GECT

La MOT a suivi les initiatives communautaires relatives à la révision du règlement communautaire 1082/2006 sur le GECT.
La MOT est intervenue lors du séminaire de lancement du questionnaire conjoint du Comité des Régions, de la Commission européenne et d'Interact en mai 2010 à Caceres, sous Présidence espagnole.
La MOT a diffusé à son réseau le texte du questionnaire ainsi que les réponses qu'elle y a apporté. Les réponses de la MOT ont été rédigées en concertation avec les ministères français concernés (Ministère de l'Intérieur, des Affaires étrangères et européennes, DATAR).
La MOT a formalisé, en lien avec les membres du réseau, une prise de position officielle à l'attention du rapporteur de l'avis d'initiative du Comité des Régions relatif à la révision du Règlement GECT, Alberto Núñez Feijóo (ES). Elle a présenté cette prise de position au Comité des Régions lors d'une réunion des parties prenantes le 13 juillet 2010 à Bruxelles.

3.2 Rencontres et partenariats

3.2.1 Avec les institutions européennes et internationales

Rencontres et échanges avec la Commission européenne
Les échanges avec la Commission européennes de 2008 et de 2009 sur les pratiques de la coopération transfrontalière et les possibilités d'actions communes se sont poursuivis tout au long de l'année 2010.
Outre les contributions européennes, la MOT est intervenue lors des Open Days, semaine européenne des régions et des villes, dans l'atelier « Using the European Grouping of Territorial Cooperation for interregional cooperation: inside and outside the European territorial cooperation objective (and outside cohesion policy) ».
Le 16 juin, la MOT a participé avec le CECICN, réseau européen dont elle fait partie (cf. 3.4), à une réunion de travail avec les représentants des unités urbaines et coopération territoriale de la DG REGIO afin de présenter les pistes d'actions du CECICN.

Johannes Hahn, commissaire européen en charge de la politique régionale et Xosé A. Sánchez Bugallo, président du CECICN et maire de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), le 1er décembre à Bruxelles.

Suite à cela, une rencontre avec le commissaire européen, Johannes Hahn, en charge de la politique régionale a été organisée le 1er décembre en présence des représentants politiques des réseaux constitutifs du CECICN. Ce dernier a proposé la réalisation d'un « Livre blanc de coopération territoriale » d'ici la fin de l'année 2011.

Rencontres et échanges avec le Comité des Régions

Michel Delebarre étant à la fois président de la MOT et président de la Commission COTER du Comité des Régions, les deux structures entretiennent des liens étroits. En 2010, une déclaration d'intérêt commun portant sur la coopération transfrontalière et le GECT a été préparée.

La MOT est également membre du groupe d'experts sur le GECT du Comité des Régions et est intervenue dans l'atelier des Open Days du Comité des Régions, sur le thème « EGTC - Towards the revision of the legislative framework ».

Enfin, dans le cadre du CECICN, une rencontre avec Mercedes Bresso, présidente du Comité des Régions, a été organisée le 1er décembre 2010 en présence des représentants politiques des réseaux partenaires du CECICN. Ce dernier a été invité à participer aux séances plénières du Comité des Régions en tant qu'observateur et à travailler sur les questions de marché commun.

Rencontre du 1er décembre à Bruxelles entre les partenaires du CECICN, le Comité des Régions et la DG Regio.

Rencontres et échanges avec le Conseil de l'Europe

La MOT intervient régulièrement auprès du Conseil de l'Europe sur les questions transfrontalières, principalement dans le cadre du Comité d'Experts sur les institutions et la coopération des collectivités locales et régionales (LR-IC).

La MOT participe également au groupe de travail destiné à préparer une conférence en 2011 sur la suppression des obstacles et les bonnes pratiques, en collaboration avec la Hongrie. Elle a également participé à l'élaboration d'un questionnaire du Conseil de l'Europe sur la suppression des obstacles à la coopération transfrontalière.

Rencontres et échanges avec le programme Frontières de l'Union Africaine

Après plusieurs rencontres de travail, la MOT et le programme Frontières de l'Union Africaine ont signé une convention de partenariat le 17 décembre 2010, portant notamment sur un conseil stratégique en vue de la pérennisation du programme Frontières. Cette convention sera mise en œuvre dans le cadre d'un programme de travail 2011-2012.

D'autres rencontres, susceptibles de donner lieu à des partenariats approfondis, ont également eu lieu avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), Cités Unies France (CUF) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE.

Signature de la convention de partenariat entre le directeur général de la MOT, Dr. Hans-Günther Clev et le directeur du programme Frontières de l'Union Africaine, Aguibou S. Diarrah.

3.2.2 Avec les réseaux et acteurs au niveau européen

Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE, les échanges se sont multipliés tant au niveau des directeurs des deux structures que de leurs présidents. La MOT a participé à la conférence annuelle de l'ARFE en octobre 2010 à Dundalk. Une réflexion sur le partenariat futur est en cours.

Euro-Institut à Kehl
Depuis de nombreuses années la MOT entretient des relations étroites avec l'Euro-Institut localisé à Kehl. La signature d'une convention de partenariat a eu lieu le 18 mars 2010, en même temps que la signature d'une convention entre l'Euro-Institut et l'ARFE. La MOT est également partenaire d'un projet Leonardo de l'Euro Institut, dénommé « TEIN », qui consiste à mettre en place un réseau européen des Euro-Instituts créés ou en montage.

Signature de la convention de partenariat entre la MOT et l'Euro-Institut et entre l'ARFE et l'Euro-Institut à Kehl, le 18 mars 2010.

Euro-Info Consommateurs
Une convention de partenariat a été signée le 7 décembre 2010 avec Euro-Info Consommateurs. Le programme d'actions communes sera défini à partir d'un évènement de lancement en 2011.

Consortium Universitaire transfrontalier Biélorussie-Russie-Ukraine
Une convention de partenariat a été signée le 19 novembre 2010 avec le consortium universitaire transfrontalier Biélorussie-Russie-Ukraine et un programme de travail bi-annuel a été esquissé. Le consortium développe la coopération transfrontalière entre les universités partenaires et s'engage pour la coopération transfrontalière des régions frontalières auxquelles elles appartiennent.

North-West Development and Investment Promotion Agency / State University of the Higher school of economics - St. Petersburg
Une convention de partenariat a été signée le 18 novembre 2010 avec le « North-West Development and Investment Promotion Agency / State University of the Higher school of economics - St. Petersburg ». Cette coopération porte sur l'échange d'expériences et d'informations.

Autres rencontres
Dans le cadre des échanges avec d'autres structures de la coopération transfrontalière en Europe, la MOT organise régulièrement des rencontres, en 2010 par exemple avec l'ADETEF (Agence de coopération technique internationale des ministères chargés de l'économie et du budget) et l'AIMF (Association internationale des maires francophones).

3.3 Le CESCI en Hongrie

Créé en 2009, le CESCI a bénéficié tout au long de l'année du soutien de la MOT dans le cadre d'actions menées en commun. Membre fondateur du CESCI, la MOT a participé à son Assemblée Générale en mai et les deux structures ont co-organisé la conférence de Budapest (cf. 3.5).

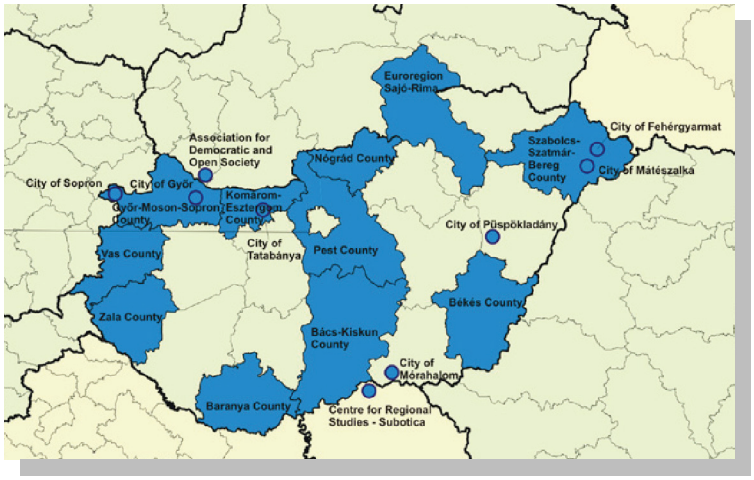

A noter, des représentants des pays voisins (Slovaquie, Roumanie) ont rejoint les instances de direction du CESCI en 2010, soulignant sa vocation centre-européenne.

La MOT et le CESCI envisagent pour 2011 l'organisation d'une conférence sur les opportunités de développement du train à grande à vitesse en Europe centrale et orientale, ainsi qu'un projet sur le rôle des aires métropolitaines dans l'intégration transfrontalière en Europe du Sud-Est.

3.4 Lancement du réseau CECICN

La « Conférence des Réseaux de Villes Transfrontaliers et Interrégionaux Européens » (CECICN) a été officiellement lancée le 23 avril 2010, à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, où est localisé son siège. Présidée par M. Bugallo, le maire de Saint Jacques de Compostelle, cette conférence rassemble plus de 500 villes, représentant une population totale d'environ 200 millions d'habitants, situées dans des espaces frontaliers européens. Les six réseaux fondateurs sont le Réseau Ibérique des Entités Transfrontalières (RIET), la MOT, la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (CVAA), le Forum des Villes Adriatiques et Ioniennes (FAICT), Med-cities et l'Union des Villes de la Baltique l'Union (UBC).

L'un des objectifs du CECICN est de devenir un interlocuteur privilégié de la Commission européenne sur les questions de coopération territoriale impactant les villes dans le cadre de la politique de cohésion post-2013, à l'instar du rôle de l'ARFE au niveau des régions frontalières et transfrontalières. La conférence vise également à promouvoir de nouvelles actions de coopération transfrontalière et interrégionale dans des domaines-clés comme le développement durable, le développement économique, la cohésion sociale et culturelle. Elle pourra de plus favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les villes et les réseaux membres afin de permettre aux citadins européens de se rapprocher des institutions européennes.

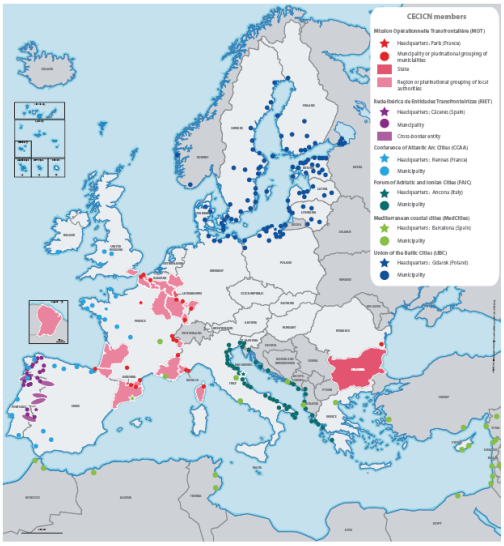

3.5 Lancement d'une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière

Lors d'une grande conférence internationale à Budapest organisée, les 9 et 10 décembre 2010, sous le haut patronage du président de la République de Hongrie, Dr. Pal Schmitt, et en présence du président de l'Assemblée nationale de Hongrie, Dr László Kövér, les représentants de quatre organisations nationales d'appui à la coopération transfrontalière (la MOT pour la France, le CESCI pour la Hongrie, un représentant du « Grensmakelaar » pour les Pays-Bas et les Communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal) ont signé la Déclaration de Budapest, créant une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière, ayant vocation à accueillir des structures similaires d'autres Etats.

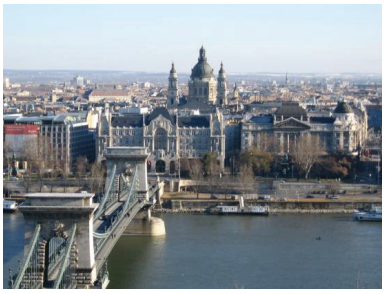

Budapest en Hongrie

Son objectif est de :

- créer un réseau professionnel de soutien à l'organisation multi-niveaux de la coopération transfrontalière en Europe, incluant les niveaux nationaux,
- partager et échanger les expériences, réaliser des initiatives et projets communs,
- travailler à lever les obstacles à la coopération transfrontalière et participer ainsi au développement des territoires transfrontaliers,
- démontrer la nécessité de disposer d'une structure interministérielle dédiée à la coopération transfrontalière et d'encourager d'autres pays à suivre cette voie.

3.6 Projets européens

3.6.1 Projet URBACT « EGTC » sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières

La MOT a été chef de file du projet URBACT II « EGTC » (Expertising Governance for Transfrontier Conurbations), durant deux années et demie (mai 2008 – septembre 2010). Ce projet a mis en réseau six agglomérations transfrontalières en Europe avec pour objectif d'échanger les bonnes pratiques sur les outils de gouvernance permettant de porter des projets de territoires transfrontaliers.

Les principaux résultats du projet, présentés lors de la conférence finale en mai 2010, sont la réalisation pour chaque agglomération partenaire d'un plan d'action local destiné à définir ou améliorer son système de gouvernance transfrontalière, la publication d'un manuel présentant la méthodologie et les bonnes pratiques et un plan d'action européen faisant état de recommandations aux niveaux nationaux et européen pour améliorer la gouvernance des agglomérations transfrontalières.

Un site Internet dédié au projet a permis de mettre à disposition toutes les productions disponibles : http://urbact.eu/egtc

Pour le détail des séminaires : cf. 3.1.1.

3.6.2 Projet ESPON « METROBORDER » sur les métropoles polycentriques

A la demande de la DATAR, la MOT a participé au projet ESPON « Metroborder » en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce projet porte sur une expertise des régions polycentriques transfrontalières au niveau de la Grande Région et du Rhin Supérieur. La MOT a participé à plusieurs réunions à Luxembourg et à Paris afin d'apporter son expertise technique et son analyse critique, notamment dans le cadre de l'élaboration du rapport final du projet.

PARTIE 4 : EXPERTISE ET ASSISTANCE PRE-OPERATIONNELLE AUX PROJETS

4.1 Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières

Cette étude menée conjointement par la MOT et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) doit permettre une meilleure compréhension des systèmes urbains par une approche nationale et objective des indicateurs sur les agglomérations transfrontalières. Elle fait suite à une étude exploratoire réalisée par la MOT en 2008.
Lors de la première phase de l'étude réalisée au quatrième trimestre 2010 (s'appuyant sur un comité de pilotage, un comité technique et différentes réunions, notamment avec l'INSEE et l'équipe « Métropoles » de la DATAR), les travaux ont consisté à reprendre, en lien avec les agences d'urbanisme, la liste des indicateurs issus de la première étude et de les confronter aux données disponibles sur les 10 territoires d'étude. Le travail a également porté sur une définition des conditions de comparabilité entre les territoires d'étude, des périmètres et de la maille d'observation.

4.2 CCI transfrontalière Bayonne-San Sebastián

En 2009, la MOT a répondu à un appel d'offres des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bayonne Pays-Basque et du Guipúzcoa (Communauté autonome du Pays basque, Espagne) concernant la possibilité de créer une structure juridique afin de formaliser la constitution d'une CCI transfrontalière.

Cette expertise, lancée à l'automne 2009, a permis d'orienter les deux CCI vers la constitution d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique, comme première étape de cette CCI et de finaliser en juin 2010 les statuts de cette nouvelle structure transfrontalière dénommée « Bihartean » (« Un futur en commun »).

4.3 Contribution au Manuel de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE apporte son expertise depuis de nombreuses années aux différents acteurs de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest : organisations sous-régionales telles que la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest) ou l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), ministères, collectivités territoriales, opérateurs économiques… Afin de capitaliser cette expérience, le CSAO a entrepris d'élaborer un manuel de la coopération transfrontalière destiné aux pays d'Afrique de l'Ouest (avec le soutien financier de la Coopération suisse), en partant des expériences les plus avancées dont celles du Mali et du Burkina Faso. Dans ce cadre, le CSAO a fait appel à la MOT afin d'identifier des propositions de cadres opérationnels pour faciliter et mieux structurer la coopération transfrontalière. L'étude de la filière économique de la mangue à la frontière Burkina-Mali a permis d'analyser la pertinence de ces propositions.

Les résultats des travaux ont été présentés à Ouagadougou au Burkina Faso à l'occasion d'un atelier de restitution qui a réuni fin juin 2010 une quarantaine de participants : maires des communes maliennes et burkinabés, représentants des ministères maliens et burkinabés, de l'Union africaine, des partenaires techniques et financiers (Coopération suisse, coopération allemande/GTZ, PNUD/Programme des Nations Unies pour le développement…) et des opérateurs économiques de la filière mangue. L'expertise de la MOT a été finalisée en août 2010.

4.4 Etude de développement des services transfrontaliers de voyageurs d'intérêt régional et transnational entre Midi-Pyrénées et la péninsule ibérique

Cette étude en cours de réalisation (de septembre 2010 au printemps 2011) avec le bureau d'études INGEROP, pour le compte du Conseil Régional Midi-Pyrénées, consiste à s'interroger sur la pertinence, la faisabilité et les conditions de développement de services transfrontaliers à caractère régional et/ou interrégional entre la Région Midi Pyrénées et la péninsule ibérique.

Le premier volet consiste à analyser le marché des déplacements afin d'appréhender la demande potentielle pouvant se tourner vers des services transfrontaliers de voyageurs.

Le deuxième volet a pour objet d'examiner les conditions requises en matière d'offre de services, y compris du point de vue des matériels roulants, de l'infrastructure, de la tarification/distribution commerciale, de l'exploitation, de l'information du voyageur et des aspects juridiques.

La contribution de la MOT dans cette étude concerne la dimension statistique des flux transfrontaliers et l'expertise juridique pour le montage de telles lignes.

4.5 Assistance aux universités partenaires du futur GECT « Euro-campus Méditerranée »

L'Université de Nice Sophia Antipolis a confié à la MOT en juin 2010 une mission d'expertise pré-opérationnelle concernant le projet de statuts du GECT « Euro-campus Méditerranée ».

Cette mission d'expertise, qui s'est déroulée sur un mois, a porté sur les points suivants :

- vérifier la cohérence des dispositions des articles du projet de convention et de statuts,
- identifier les dispositions à préciser pour assurer un bon fonctionnement du GECT,
- identifier les dispositions à négocier entre les universités, proposer une méthodologie pour consulter les universités partenaires sur les dispositions restant à finaliser.

Réunion de travail entre les présidents des universités de l'« Euro-campus Méditerranée »

4.6 Europ'act : appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement GECT

La DATAR, autorité de gestion du programme Europ'act, et l'ASP ont retenu la MOT dans le cadre d'un appel d'offres pour l'appui à la préparation et au suivi d'un séminaire sur le règlement 1082/2006 relatif au GECT.

Cette mission engagée début novembre 2010 a permis de préparer l'organisation d'un séminaire national des GECT en janvier 2011 et la tenue d'un groupe de travail technique sur le règlement communautaire relatif au GECT au 1er semestre 2011.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'année 2010 a été marquée par un effort important de réorientation et de stabilisation dans la suite logique des réformes entamées depuis la mi-2009. La présidence (Michel Delebarre) ainsi que la direction de la MOT (Dr. Hans-Günther Clev) sont restées inchangées, ce qui a facilité la bonne conduite des évolutions engagées. Le soutien de la Caisse des Dépôts a été un pilier majeur de stabilité de la MOT en des temps globalement difficiles. Les efforts du directeur général pour une plus grande présence sur le terrain, tant auprès des adhérents que des partenaires européens, ont montré la nécessité de disposer d'un secrétaire général pour assurer la continuité de la gestion des affaires au quotidien. Dans cette logique, le plus ancien collaborateur de la MOT, Olivier Denert, jusqu'alors directeur de projet, a été nommé secrétaire général au 1er décembre 2010.

Dans un souci d'adaptation des services de la MOT aux besoins des adhérents, un groupe de travail a été mis en place et ses recommandations mises en œuvre, notamment avec les bons-à-tirer d'une journée de travail dont les adhérents peuvent profiter à compter de l'année 2011 ou encore le travail approfondi sur des thèmes proposés par les adhérents - le premier séminaire sur le sport en transfrontalier en est un résultat. Aussi la grille des cotisations a été adaptée pour mieux correspondre à la réalité des adhérents et des services que la MOT peut leur rendre.

Avec la relance des comités de pilotage interministériels de la MOT par la DATAR, un signal fort de rapprochement avec les partenaires institutionnels a été donné. Celui-ci a vocation à souligner le caractère interministériel de la Mission Opérationnelle Transfrontalière. Dans ce contexte, l'appui donné à la mission parlementaire sur la coopération transfrontalière, qui marque une prise de conscience de l'importance de cet enjeu, a également conduit à l'identification de futures missions de la MOT, comme celle d'un observatoire central sur les questions transfrontalières.

Pour y parvenir, mais aussi pour stabiliser la trésorerie de la MOT et surtout pour souligner son caractère interministériel, la direction a, avec la DATAR, repris le fil de ce qui était l'objectif initial en terme de statut de la MOT : devenir un GIP, comme le CIADT l'avait décidé en 1997. La loi sur les GIP étant en évolution dans un sens favorable, l'année 2011 pourrait marquer la finalisation de la vocation initiale de la MOT, après 13 ans de transition.

L'ancrage interministériel va renforcer sa capacité d'intervention pour faire entendre les souhaits et besoins de ses adhérents et faciliter sa reconnaissance au niveau européen et au-delà. En 2010, de nombreux partenariats (partenaires spécialisés, structures en Europe et au-delà) ont pu être mis en place ainsi que des réseaux créés (CECICN, plateforme des structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière). Ceci permettra à la MOT de valoriser l'expérience des partenaires dans le cadre des travaux pour ses adhérents (benchmarking, échanges d'expériences) et de mieux défendre leurs intérêts à tous les niveaux.

ANNEXE 1
OBJECTIFS GENERAUX 2010

(tels que définis lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2010)

Suite au changement à la présidence de la MOT en 2008 et de la prise de fonctions du nouveau Directeur Général en 2009, une réflexion approfondie a été menée pour renforcer l'adéquation des différentes activités de la MOT aux besoins des partenaires institutionnels et des adhérents ainsi qu'aux évolutions au niveau européen ainsi que dans le domaine des prestations de services. Plusieurs Bureaux, Conseils d'administration et un groupe de travail spécifique mis en place à cette fin ainsi que des questionnaires diffusés auprès des adhérents, mais aussi de multiples entretiens avec des partenaires externes ont permis de définir des pistes pertinentes pour l'orientation future de la MOT. Une orientation que reflètent les objectifs proposés pour l'année 2010 :

Au titre de l'ancrage de la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général

pour servir une stratégie de coopération transfrontalière centrée sur les projets et les besoins des territoires transfrontaliers et de leurs citoyens

1. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble :

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats, les Régions et tout autre niveau de collectivité locale en France et en Europe, à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière, dans leurs politiques territoriales et sectorielles et à l'inscrire dans un cadre européen.

A ce titre les principales actions pourraient être les suivantes :

≡ Renforcer le rôle de la MOT en tant qu'expert et conseil des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat français (ainsi que les DR de la CDC) sur les questions transfrontalières,

≡ Signature de conventions triennales avec les principaux ministères intéressés par le développement de ce rôle par la MOT (MEEDDM, Affaires étrangères, Intérieur dont Outre-mer…) et développement des actions afférentes,

≡ Réalisation d'études stratégiques correspondant à leurs intérêts qui pourraient être à titre indicatif :

- Poursuite de la réalisation d'un volet transfrontalier de l'observatoire des territoires : indicateurs, cartographies pour les agglomérations, les eurodistricts et les métropoles transfrontalières,
- Renforcement des effets des projets cofinancés dans le cadre du volet A du programme Interreg en optimisant leur articulation avec les projets de territoire transfrontalier.

2. En terme d'identification des besoins et assurer leur remontée vers le niveau ministériel / interministériel

- A cette fin, des questionnaires permettant d'identifier les besoins sont développés, une plateforme d'échanges des techniciens instaurée (objectif de mise en réseau des acteurs),
- Le cas échéant, des groupes de travail spécifiques de la MOT approfondiront les sujets correspondant à un intérêt large ou un séminaire pourra être organisé,
- Les comités de pilotage interministériels seront l'occasion d'échanges approfondis sur les besoins identifiés avec le niveau interministériel,
- Le suivi régulier des évolutions des projets et des besoins de la coopération transfrontalière permettront à la MOT de rentrer dans un rôle d'observatoire de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises et au-delà.

3. En terme d'information, d'organisation d'échanges et de diffusion de la connaissance au profit des porteurs de projets

Développer les actions d'informations, de communication et d'échange sur les pratiques par :

- La rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 9 000 exemplaires en deux langues (français, anglais),
- La production de 11 newsletters en trois langues,
- La préparation et la réalisation d'un séminaire sur le marché de l'emploi transfrontalier et son articulation avec les besoins des entreprises et les questions de formation en coopération avec la maison de l'emploi de St. Louis et d'autres partenaires issus du projet Interreg IV C,
- La production d'un cahier thématique ou d'un guide sur le même thème,
- La réalisation d'autres séminaires à définir (p.ex. en coopération avec l'AGAPE),
- La mise à disposition d'un service extranet et d'une revue de presse pour les adhérents,
- L'organisation d'une conférence-débat autour de l'avenir de l'organisation et du financement de la coopération transfrontalière en Europe.

Au titre de l'ouverture européenne

- Reformater la coopération avec les réseaux co-initiateurs de la première étape d'ouverture européenne de la MOT (stratégie EUROMOT) et l'adapter aux besoins et aux possibilités correspondant à la nature des trois partenaires.
- Intégrer ces partenariats dans les nouvelles activités européennes de la MOT, axés sur la plus-value pour ses membres et partenaires institutionnels, correspondant aux quatre axes suivants :

- Lobbying pour la cause de la coopération transfrontalière au niveau européen (prises de position, présence à Bruxelles, coopérations avec les différentes institutions),
- Développement d'échanges de bonnes pratiques au niveau européen (mise à niveau du centre de documentation de la MOT et sa mise en réseau avec d'autres centres de ressources sur la coopération transfrontalière en Europe),

- Support au développement d'un réseau de GECT par le Comité des Régions et soutien à son extension aux futurs GEC (Conseil de l'Europe),
- Support à la création et à la mise en réseaux de structures ayant des fonctions similaires que celle de la MOT dans d'autres pays d'Europe (développer les dispositifs aux niveaux nationaux pour identifier et lever les obstacles rencontrés par les projets transfrontaliers et les citoyens).
- Ces quatre axes seront mises en œuvre en coopération avec des partenaires et des réseaux existants, tels que l'ARFE, l'Euro-Institut etc.

≡ Finaliser, puis valoriser, pérenniser et le cas échéant approfondir les résultats du projet URBACT II sur la gouvernance dans les agglomérations transfrontalières.

Au titre de l'expertise et de l'assistance pré-opérationnelle

Afin de souligner la différence entre la MOT des bureaux d'études privés, réduction du volume d'études classiques au profit de travaux aux côtés des porteurs de projets. Ce rôle de conseiller et de facilitateur s'exprimera par exemple par :

≡ du conseil sur les choix de l'outil juridique de coopération le plus approprié et la concertation avec les services des ministères compétents,
≡ le soutien à la conception, la mise en place de groupements européens de coopération territoriale, le GECT,
≡ de l'expertise, sous forme d'études thématiques pré-opérationnelles, p. ex. sur les questions et projets de transports transfrontaliers ainsi que du benchmarking au niveau européen,
≡ de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

ANNEXE 2
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Communauté Urbaine de Dunkerque / Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	**Michel DELEBARRE** **Président, Ancien Ministre d'Etat, Député-maire de Dunkerque, Président de la MOT**
Député Européen	**Alain LAMASSOURE** Vice-Président de la MOT
Lille Métropole Communauté Urbaine / Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	**Martine AUBRY** Présidente, Maire de Lille Vice-Présidente de la MOT
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur	**Joël GIRAUD** Vice-Président, Député-Maire de L'Argentière-la-Bessée Vice-Président de la MOT
Annemasse Agglo	**Christian DUPESSEY** Vice-Président, Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
Communauté Urbaine de Strasbourg	**Nawel RAFIK-ELMRINI** Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
Ville de Mulhouse	**Christiane ECKERT** Adjointe au maire de Mulhouse Secrétaire de la MOT
Caisse des Dépôts	**Marthe STEFFANN** Trésorier de la MOT

Communauté d'agglomération de la Riviera Française	**Richard CIOCCHETTI** Vice-Président, Maire-adjoint de Roquebrune-Cap-Martin
Eurodistrict SaarMoselle	**Charlotte BRITZ** Présidente, Maire de Saarbrücken **Gilbert SCHUH** Vice-Président, Maire de Morsbach
Agence d'Urbanisme Lorraine Nord	**Jean-Marc DURIEZ** Président
Eurodistrict Trinational de Bâle	**Jean UEBERSCHLAG** Président, Député-Maire de Saint Louis
Communauté de Communes du Pays de Gex	**Etienne BLANC** Président, Député-Maire de Divonne-les Bains
Ville de Bastia	**Emile ZUCCARELLI** Maire
Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián	**Iñaki GALDOS** Co-Gérant Député de la province de Gipuzkoa **Henri LABAYLE** Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz
Eurodistrict Regio Pamina	**Louis BECKER** Président, Maire de Herrlisheim
SNCF	**Olivier MELQUIOT** Transports Publics
CCI Bayonne Pays Basque	**Jean-Marie BERCKMANS** Président, Président CRCI Aquitaine
TRANSDEV	**Michel SEELIG**
Groupement européen transfrontalier	**Michel CHARRAT** Président
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	**Daniel MIO** Président du PNR Scarpe Escaut
Conseil Régional d'Aquitaine	**François MAÏTÏA** Vice-Président
Conseil Général du Haut Rhin	**Charles BUTTNER** Président
Conseil Général du Pas-de-Calais	**Michel LEFAIT** Vice-Président en charge des Affaires Européennes

Le réseau
The network
Das Netzwerk

2010

mot
mission transfrontier opérationnelle operational transfrontalière mission

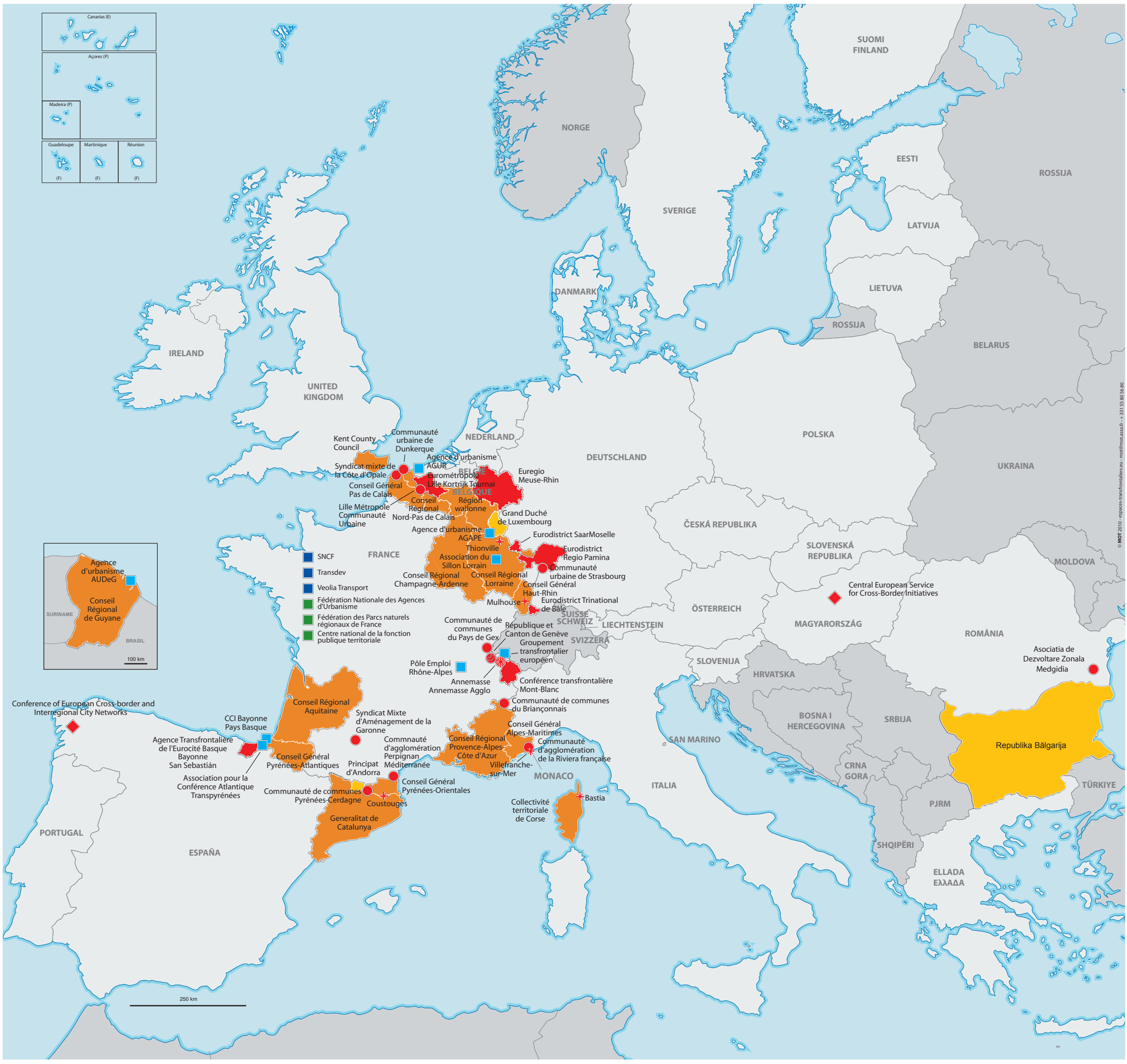

© MOT 2010 - espaces-transfrontaliers.eu - mot@mot-asso.fr - + 331 55 80 56 80

Catégorie d'adhérents Category of members *Mitglieder-Kategorien*

Etat State *Staat*

Région Region *Region*
Comté County *County*
Canton Canton *Kanton*
Département

Groupement plurinational de collectivités territoriales
Plurinational grouping of local authorities
Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften

Groupement de collectivités territoriales
Grouping of local authorities
Verband von Gebietskörperschaften

Commune
Municipality
Gemeinde und Kommune

Entreprise Company *Unternehmen*

Réseau Network *Netzwerk*

Autre structure
Other structure
Weitere Struktur

Autres réseaux Other networks *Andere Netzwerke*

Réseau de collectivités locales transfrontalières dont la MOT est membre fondateur
Network of cross-border local authorities of which MOT is founding member
Netzwerk von grenzüberschreitenden Gebietskörperschaften dessen Gründungsmitglied die MOT ist

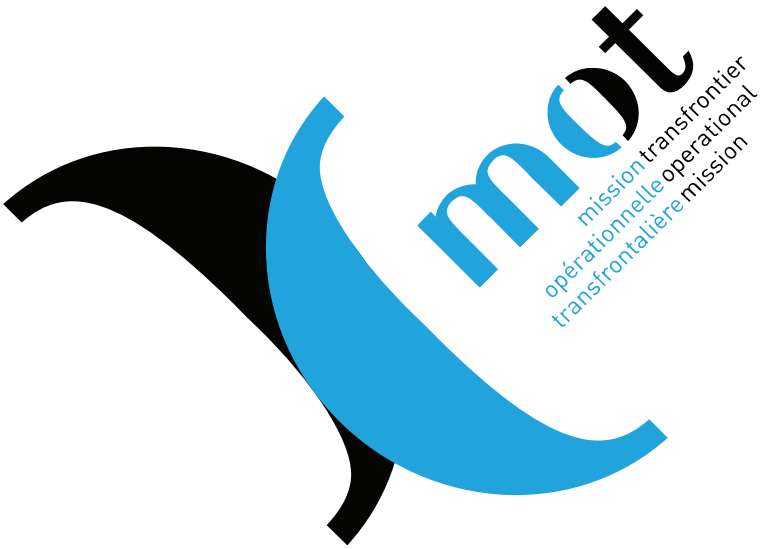

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France
www.espaces-transfrontaliers.eu

tél. : +33 1 55 80 56 80 - fax : +33 1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr

Datar
Caisse des Dépôts
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration
Ministère des Affaires étrangères et européennes